



fédération des associations  
d'étudiant-e-s de l'Université  
de Lausanne

## **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 25 novembre 2014, 17h30, Anthropole, salle 2024**

### **1. Introduction – fonctionnement AD et FAE**

### **2. Formalités**

- 2.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 2.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2.3 Adoption du PV de l'AD du 28 octobre 2014

### **3. Communications**

- 3.1 Communications du Bureau
- 3.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

### **4. Elections**

- 4.1. Co-présidence
- 4.2. Bureau
- 4.3 Commissions

### **5. Feedback 162<sup>e</sup> AD UNES**

### **6. Directive 5.4 « Affichage et activités promotionnelles sur le campus universitaire »**

### **7. Directive 3.16 « Examens préalables d'admission aux cursus du baccalauréat universitaire dans les facultés de l'Université de Lausanne »**

### **8. Espace Associations**

### **9. Divers**

<b>FTSR</b>	<b>Tirage au sort</b>
<b>AESR</b>	1. Quentin Eiselé
1. Eric Girodet	2. Matteo Gorgoni, parti 19h ?
	3. Aude Weber
<b>AETH</b>	4. Maria Rybak
Hélène Grosjean	5. Grégoire Urvoy
	6. Fabien Schaller
<b>SSP</b>	7. Thomas Mercier
<b>AESSP</b>	8. Elias Jordan
1. Samia Dabboubi, arrivéé 19h55	9. Gisela Neta
2. Pierre Patelli	10. Benjamin Moret
3. Laura Focker	11. Gaël Freimüller, arrivé 18h
4. Pablo Demierre, parti 19h30	
	<b>Bureau</b>
<b>Droit</b>	1. Flora Garcin (co-présidente)
<b>AEDL</b>	2. Patric Frei (co-président)
1. Arnaud Blanchard, arrivé 18h	3. Marc Wuarin
2.	4. Sébastien Bianchi
<b>AESC</b>	5. Noémie Desmeules
3.	6. Dimitri Pittet
	7. Francisco Da Cruz Sousa Martins
<b>HEC</b>	8. <i>vacant</i>
<b>CHEC</b>	
1. Gregory Pepper	<b>Secrétariat</b>
2. Maxime Dumont	1. Olia Marincek (SG)
3. Marie Métrailler	2.
4.	
	<b>Excusé-e-s</b>
<b>Lettres</b>	Timothy Bollé
<b>AEL</b>	Benjamin Deffaugt
1. Yannick Bénisty	Vincent Glatz
2. Frédéric Guignard	Margherita Piacentini, Bureau
3. Julie Zeller	Cédric Bodoira
4.	Alexandre Azan-Soulié
	Eva Piccand
<b>GSE</b>	
<b>AEGE</b>	<b>Absents :</b>
1. David Jordan	Héloïse Lorrain
2.	Lisa Fisler
	Talitha Gray
<b>FBM</b>	Edouard Alvard
<b>AEML</b>	Sanae Serghini Anbari
1. Godefroy du Marais	Saif Eddine Amaid
2.	Sophie Hess
	Mirela Oana
<b>LAB</b>	Coralie Muschiatti
1.	
2.	

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont : Patric Frei (co-président), Flora Garcin (co-présidente), Marc Wuarin, Sébastien Bianchi, Dimitri Pittet, Margherita Piacentini, Noémie Desmeules et Francisco Da Cruz Sousa Martins.

Secrétaire générale : Olia Marincek (procès-verbal sauf indication et textes entre guillemets). Secrétaire administratif et comptable : Pierre-Alain Blanc

La séance est ouverte à 17h35.

## 1. Introduction – fonctionnement AD et FAE

Vade-Mecum joint au PV.

## 2. Formalités

### 2.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Pierre et Fabien sont élus scrutateurs.

### 2.2 Adoption de l'ordre du jour

L'OJ est adopté à l'unanimité.

### 2.3 Adoption du PV de l'AD du 28 octobre 2014

Gregory Pepper demande d'ajouter Anton Rijov et Mathilde Legrin (HEC) à la liste des présences à l'AD du 28 octobre.

Avec cet ajout, le PV est accepté à l'unanimité.

## 3. Communications

### 3.1 Bureau

#### Noémie :

Nous avons travaillé en 2013 sur la problématique de la surveillance des données, le dossier est en train d'être rouvert. Il était question de Moodle, où tous les gestes des étudiants sont visibles. Une demande était d'anonymiser les données. Il était aussi question des dossiers académique et administratif, qui ne sont pas visibles uniquement par les profs (déjà problématique), mais aussi par les assistants-étudiants.

On nous avait dit qu'avec le nouveau programme GESTUD, les données seraient anonymisées. Sauf que le programme risque de ne pas entrer en vigueur avant 2019. Va envoyer une convocation pour ouvrir un GT sur la question.

En ce qui concerne l'initiative sur les bourses, le 13 novembre a eu lieu la réunion pour former le comité de campagne. Merci à l'AEL et l'AESSP pour leur présence à cette rencontre. Souligne qu'il est très important que les étudiants se mobilisent pour cette initiative. C'est essentiel car l'initiative ne pourra pas aboutir sans eux. Une invitation pour former des GT a été envoyée.

#### Pablo :

A assisté à la rencontre, et signale qu'il était aussi question pour promouvoir la campagne de trouver des étudiant-e-s acceptant de témoigner de leur expérience en ce qui concerne les bourses d'études. Le but est ici de démontrer que les problèmes engendrés par l'inéquité du système actuel touchent bon nombre d'étudiant-e-s.

#### Sébastien :

L'enquête Comment Allez-Vous ? durera jusqu'au 5 décembre. 20 téléphonistes appellent les étudiant-e-s de 1<sup>e</sup> année pour les questionner sur leur intégration à l'UNIL, et leur connaissance des différents services. Il s'agit également de prendre leurs coordonnées et les guider vers les bons interlocuteurs en cas de problème.

En ce qui concerne le marché de l'UNIL, le jeudi 27 novembre aura lieu l'événement escales durables, co-organisé par la FAE et Unipoly. Les marchands profiteront de cet événement pour présenter leur travail aux membres de la communauté universitaire.

Le GT durabilité s'est réuni début novembre, une nouvelle séance a été agendée le 28 novembre. Il sera question d'examiner une série de leviers d'actions : imprimante, papier recyclé, nourriture, associations, dans une optique de sensibilité à la durabilité. Des événements pourraient également être organisés autour de cette thématique.

Pour le GT Communication, il s'agira de trouver une solution de remplacement à la newsletter de la FAE, qui puisse répondre à un besoin d'information sur l'actualité politique universitaire (1 page) et les services de la FAE (1 page).

La page Facebook de la FAE a été supprimée.

Commission de la communication: Julie et Oumaïma, Maria, Thomas (Godefroy).

L'apéro des associations non représentatives serait une bonne idée pour créer des liens.

Souhaitent rejoindre le GT au 2<sup>e</sup> semestre : Gregory, Eric, Godefroy, Laura, Maria, Fabien

**Eric :**

La newsletter n'a-t-elle pas été supprimée il y a une année ou deux ?

**SG :**

Non, il s'agissait du mail du lundi

**Fabien :**

Si le GT ne peut pas se réunir avant le second semestre, il faut laisser tomber la newsletter pour le mois de mars.

**Dimitri :**

Merci à deux membres de l'AD d'avoir participé au Doodle GT délégation des services. Un mail sera envoyé pour confirmation, mais la date de rencontre sera le lundi 1<sup>er</sup> décembre dès 12h au bureau.

**Marc :**

Le rapport sur les coûts cachés de la formation et l'anonymisation des examens est quasiment terminé.

### **3.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes**

**Arnaud :**

Communication de l'AEDL : le service de conseil juridique est disponible uniquement par mail, il n'est pas possible de prendre un rendez-vous.

## **4. Elections**

### **4.1. Bureau**

**SG :**

Les candidats au Bureau, dont l'AD a reçu les dossiers, se sont malheureusement désistés à la dernière minute.

### **4.2. Co-présidence**

Patric présente sa démission au poste de co-président, et annonce qu'il quitte la FAE.

Marc se porte candidat pour le poste de co-président.

Le candidat se présente

**Vote :**

Election de Marc à la co-présidence de la FAE

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 2

**Marc est élu co-président de la FAE.**

### 4.3 Commissions

**Flora :**

Plusieurs places dans les commissions restent à pourvoir.

Plus précisément, il reste 1 place à la Commission de l'enseignement, 2 places à la Commission de valorisation de la recherche scientifique (COVER), 1 place à la Commission sociale, 1 place à la Commission de la bibliothèque. De plus, 1 place au comité de Basta ! est aussi à pourvoir.

**Eric :**

Pour Basta !, a rencontré Marie Métrailler. Il s'agit d'une librairie autogérée, donc c'est intéressant pour un-e étudiant-e sur les plans culturel, littéraire et scientifique.

Le comité se réunit 1 jeudi par mois entre 18h et 20h, et il y a une AG dans l'année.

Ils tiennent à avoir un étudiant dans leur comité.

**Gisela :**

Est intéressée à rejoindre le comité de Basta !

**Gisela est élue au comité de Basta !**

**Flora :**

Pour la Commission de l'enseignement, il faut une personne en géosciences.

**David :**

Combien de fois se réunit-elle ?

**Eric :**

Elle se réunit 3 fois par semestre en moyenne.

**David :**

Doit encore réfléchir, confirmera sa décision au bureau ultérieurement.

**Eric :**

La commission s'occupe notamment de la qualité de l'enseignement, il y a aussi des GT qui peuvent être intéressants.

**Flora :**

Il faut aussi 2 personnes pour la COVER.

**Gisela :**

Est intéressée.

**Godefroy :**

Que fait cette commission ?

**Noémie :**

Elle s'occupe d'évaluer la qualité des facultés, il y a des GT. Elle donne accès à une qualification d'expert interne, rémunéré 500.- par jour de travail, et à un repas avec la Direction.

**Gisela est élue à la COVER.**

**Flora :**

Pour la CRUNIL, les places ont toutes été pourvues.

**Flora :**

Il faut maintenant une personne pour la Commission sociale.

**Marc :**

Cette Commission se réunit une fois par année.

**Gisela :**

Est intéressée.

**Gisela est élue à la Commission sociale.**

**Flora :**

Une dernière personne est nécessaire pour la commission de la bibliothèque.

**Elias :**

Est intéressé.

Elias est élu à la Commission de la bibliothèque.

## 5. Feedback 162<sup>e</sup> AD UNES

**Marc :**

Une délégation de la FAE composée de Flora, Marc, Noémie, Clémence, Gisela et Pierre a participé à la 162<sup>e</sup> AD de l'UNES à Neuchâtel du 7 au 9 novembre. Parmi les temps forts, les délégué-e-s ont notamment adopté une prise de position sur le financement tiers de Hautes Ecoles. La question de la participation dans le cadre des HES a également été abordée, et la Gender Session s'est penchée sur les questions d'égalité.

**Pierre :**

Feedback positif, cela fut très intéressant.

## 6. Directive 5.4 « Affichage et activités promotionnelles sur le campus universitaire »

**SG :**

Cette directive, qui a déjà été abordée lors de l'AD du 28 octobre 2014, a été retirée le 27 octobre par la Direction de l'UNIL, suite à la mobilisation de divers groupes représentant les acteurs/trices de la communauté universitaire, rassemblés au sein d'un comité pour la défense des libertés démocratiques, auquel la FAE a adhéré sur décision de l'AD du 28 octobre 2014.

La Direction a convié ces différents groupes à une rencontre le 10 novembre 2014, afin d'échanger sur les récents événements.

Lors de cette rencontre, la Direction a réaffirmé avoir conscience de la « maladresse » avec laquelle cette directive avait été formulé, précisant que c'est ce qui avait conduit à une mauvaise interprétation du but visé par celle-ci.

Selon M. Arlettaz, ce sont des plaintes des membres de la communauté universitaire au sujet d'interventions externes, souvent commerciales, qui ont incité la Direction à édicter une directive.

De leur côté, les groupes présents souhaitaient plutôt revenir à une sorte de statu quo par rapport à l'affichage et les activités promotionnelles.

Finalement, la Direction elle-même n'est pas certaine de vouloir édicter une nouvelle directive.

Il faut toutefois noter que les membres du comité unitaire ont décidé de lancer une action d'affichage massif à l'Anthropole le matin précédant la rencontre avec la Direction, action à laquelle le Bureau n'a pas souhaité participer, puisqu'il a été estimé que celle-ci n'apporterait rien de constructif.

En réaction, des affiches critiques à l'égard de la FAE ont été placardées par un/des individus un peu partout à l'Anthropole.

Lors de la réunion du comité unitaire du 13 novembre, la FAE, qui a la chance de pouvoir rencontrer régulièrement la Direction, a néanmoins proposé de créer un GT ouvert à toutes les personnes intéressées par cette question. Ce GT aura pour but d'analyser la situation en ce qui concerne l'affichage et les activités promotionnelles, et, si cela s'avère nécessaire, et proposer des solutions qui puissent convenir à toutes et à tous, dans le but de transmettre ensuite le fruit de ces réflexions au Rectorat lors de la rencontre avec la FAE fixée au 4 février 2015.

**Eric :**

Adhère au comité unitaire, et fait partie des personnes qui ont affiché le 10 novembre. Trouve dommage que la FAE n'ait pas participé, c'est probablement pour cela que certaines personnes ont regretté cette décision et créé ces affiches

qui critiquent la FAE.

En ce qui concerne l'action elle-même, il était important que le comité unitaire montre que le rapport de force était bien présent.

Pour ce qui est des problèmes soulevés par le Recteur, il y a effectivement eu une distribution de Bibles par des étudiant-e-s pour Amnesty International. Néanmoins, les membres de la communauté universitaire avaient le choix de les prendre ou de les refuser.

Estime qu'il faut tout de même avoir une discussion sur l'affichage, car des groupes commerciaux viennent désormais afficher et démarcher sur le campus.

**Flora :**

Rappelle qu'il n'est pas question ici de diaboliser le comité unitaire, il a fait un excellent travail et a permis le retrait de cette directive.

**Eric :**

Comprend toutefois que la position de la FAE par rapport à la Direction fait qu'il est plus difficile de participer à ce genre d'actions, mais trouve qu'en tant qu'étudiant-e et à titre individuel il faut se mobiliser.

**SG :**

D'accord avec Eric, chaque groupe a ses moyens d'action et ses contraintes. La position de la FAE fait qu'il s'agira davantage de chercher le dialogue avec la Direction et de profiter de la position d'interlocuteur auprès de celle-ci pour aborder ce genre de questions.

**Thomas :**

L'UNIL doit être laïque et non commerciale.

**Eric :**

Une université non commerciale, ce n'est déjà plus possible, car à l'Internef il y a déjà une tradition d'affichage commercial. Il y a notamment déjà eu un mur avec de la pub pour Migros, etc.

**Thomas :**

Il ne faudrait pas transiger sur les actions commerciales. Estime qu'on peut tout de même proposer à la Direction de remédier à cela.

**Eric :**

Oui, d'ailleurs la charte élaborée par la FAE au semestre dernier le précisait. Il y avait des choses très intéressantes dans cette charte.

Mais si l'on veut la liberté d'expression, peut-on limiter ?

**Flora :**

Précise que l'ancienne charte de la FAE était jugée inapplicable par la Direction.

**Pablo :**

Quid de ces affiches pour la Migros ?

**Eric :**

C'était il me semble pour une collecte de fonds. Ce mur avait fait polémique, l'AD avait demandé plusieurs fois à la Direction d'intervenir, cela avait mit longtemps à être enlevé.

A noter toutefois qu'à l'EPFL, le mariage public-privé semble être consommé depuis longtemps.

**Pablo :**

Il faut une certaine modération en ce qui concerne les activités commerciales, mais notamment pour certaines soirées le fait d'avoir des sponsors est incontournable. Cela fait partie des règles du monde de la nuit.

**Maria :**

D'accord avec Pablo, il faut être réaliste, cela fait partie des règles du jeu.

**Eric :**

Précédemment, cela ne posait aucun souci à partir du moment où les affiches et le matériel promotionnel en question portaient le logo d'une association inscrite à l'UNIL. Le problème est que cela a engendré certaines dérives, des boîtes de

nuit en association avec des individus privés ont monté une soirée qui se revendiquait « étudiante » et sont venus afficher à l'UNIL. Or cette soirée n'était organisée par aucune association étudiante, il s'agissait essentiellement d'individus externes.

**Gregory :**

Pour donner un exemple de comment cela fonctionne en HEC, un challenge international P&G est organisé à Rome. Dans la mesure où il a une valeur ajoutée pour l'étudiant-e, et dans la mesure où une association qui prend part à l'organisation, l'UNIL devrait faire preuve de tolérance.

**Francisco :**

Une règle implicite voulait que les associations véhiculaient fréquemment un message commercial, notamment pour les soirées où des bars ou boîtes devaient être mis à disposition, c'était donnant-donnant. Après, il y a eu des excès. Il faut donc décider ce que fait la FAE à ce sujet.

Est-ce que les associations de faculté sont responsables de ces partenariats, ou est-ce qu'une charte doit règlementer cela ?

**Eric :**

La charte de la FAE était applicable, mais la direction ne l'a pas acceptée. Il faudrait donc reprendre le travail sur cette question.

**Vote :**

Un GT doit-il être formé afin de discuter de la question de l'affichage et des activités promotionnelles ?

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

L'AD accepte la création d'un GT à l'unanimité.

**SG :**

Qui souhaite participer au GT ?

Participent au GT :

Benjamin Moret, Thomas, Eric, Matteo, Samia.

Maxime et Pablo confirmeront s'ils souhaitent participer ultérieurement.

Responsables du GT au Bureau : Flora et Marc.

**Eric :**

Que veut-on faire, proposer une nouvelle charte ou pas ?

**SG :**

C'est toute la question, c'est justement ce que le GT sera chargé de déterminer.

Pause de 15 minutes. La séance reprend à 19h20.

## 7. Directive 3.16 « Examens préliminaires d'admission aux cursus du baccalauréat universitaire dans les facultés de l'Université de Lausanne »

**Noémie :**

Cette directive regroupe 2 choses : il s'agit d'abord d'ouvrir l'accès par un préalable à toutes les facultés, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Mais d'autre part, les conditions d'admission vont être restreintes pour la majorité des facultés qui avaient déjà des examens d'entrée.

Le Bureau a donc rédigé une prise de position contre l'entrée en vigueur de cette directive, qui aura lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Pablo :**

Un des gros problèmes est qu'il n'y a pas eu d'information auprès des étudiant-e-



s et futurs étudiant-e-s.

En ce qui me concerne, si j'avais décidé de faire ce préalable l'an prochain, je n'aurai plus pu y accéder car je ne corresponds plus aux nouveaux critères.

**Pierre :**

Pourquoi la direction n'a-t-elle pas consulté les conseils de faculté avant ?

**Noémie :**

Cela a été fait. Le projet est passé en première lecture, les facultés des SSP et des Lettres se sont opposées, mais étant donné qu'il s'agit d'une directive supérieure, la Direction peut tout de même choisir de leur forcer la main.

**Pierre :**

Que peut on faire ?

**Noémie :**

Se mobiliser, faire une prise de position, car cela doit encore passer en 2<sup>e</sup> lecture auprès des conseils de faculté, donc il n'est pas garanti que cela entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier.

**Eric :**

Une personne qui n'a pas achevé sa formation ne pourra plus accéder aux préalables, c'est très restrictif. En revanche, l'avantage de cette directive est pour les facultés qui n'avaient pas d'examens d'entrée. Donc pour ces facultés là, on pourra maintenant y accéder avec un CFC par exemple.

Par contre pour la faculté des SSP, c'est un retour en arrière. Les personnes qui sont motivés, qui ont de la culture générale, ne pourront plus rentrer à l'UNIL.

**Pablo :**

Le but de ces préalables est que pour des personnes qui par exemple ont raté leur maturité en dernière année, cela puisse être une sorte de tremplin, de seconde chance pour accéder à l'université. Maintenant, qu'est-ce qui légitime davantage quelqu'un qui a fait un CFC que qu'un qui a voyagé et accumulé des expériences, sur quels critères se base-t-on pour déterminer qui est davantage apte à suivre des études à l'UNIL?

**Noémie :**

Surtout qu'il y a des examens qui déterminent les capacités des gens.

**Pablo :**

Oui, le tri est de toute façon fait par l'examen préalable lui-même !

**Quentin :**

Maintenant, que faire ? Il faut trouver une solution alternative.

**Noémie :**

Si on demande le retrait de cette condition, on pourrait peut-être réussir à inverser la vapeur.

**Eric :**

Sait-on sur quoi la direction s'est basée pour édicter ces conditions ? Ont-ils demandé aux décanats des facultés qui n'avaient pas d'examens d'entrée ?

**Noémie :**

Oui, ce sont surtout ces décanats qui ont été consultés.

**Eric :**

Cette directive provoque une double peine, les gens qui n'ont pas de diplôme n'ont pas d'occasion d'acquérir une formation. Du moment qu'il y a des examens préalables il n'y a pas besoin d'un diplôme préalable.

**Godefroy :**

Je vois difficilement comment il serait possible d'évaluer correctement l'aptitude à suivre des études en médecine. Surtout qu'ils ont recours à des QCM, ce qui n'est pas la méthode la plus fiable.

**Pablo :**

Ce sont les facultés qui décident du contenu de l'examen.

**Godefroy :**

Nous sommes pour cette ouverture à l'AEML, car il y a un panel de gens notamment qui ont suivi une formation en soins infirmiers qui ont un profil beaucoup plus pertinent qu'un-e jeune sortant du gymnase.

**María :**

Quel serait le souci d'introduire un examen préalable dans ces facultés ?

**Quentin :**

Il y a un aspect supplémentaire qui me gêne, c'est qu'il faut attendre les 20 ans pour accéder au préalable. Une personne de 18 ans qui a un CFC devrait donc attendre 2 ans avant d'avoir accès à cet examen.

**Noémie :**

L'idée est de ne pas dévaloriser les diplômes gymnasiaux, bon nombre de craintes ont été exprimées à cet égard.

**Quentin :**

Rappelle que de toute façon les personnes en question ne peuvent pas rentrer direct à l'UNIL, ils sont obligés de faire l'examen.

**Sébastien :**

Cela crée une inégalité entre le/la gymnasien-ne qui rate au dernier moment et celui/celle qui fait un CFC et le réussit direct.

**Francisco :**

Dans cette optique, tout le monde devrait pouvoir entrer à l'université dès la fin de la 9<sup>ème</sup>, ce qui est absurde.

**Quentin :**

Si on avance l'âge à 18 ans, cela résout ce problème.

**Gisela :**

Par rapport aux 20 ans, c'est aussi une question d'âge limite dans certains cantons. En Valais notamment, il faut attendre les 19 ans en moyenne pour décrocher sa maturité, alors que dans le canton de Vaud c'est déjà vers 18 ans, voire même avant. Il y a donc des différences importantes en ce qui concerne la formation au niveau gymnasial.

**Quentin :**

Mais du moment qu'on a les capacités, ne peut on pas avoir le droit d'accéder à l'UNIL ?

**María :**

D'accord avec Gisela.

**Pablo :**

Il est vrai que cela les arrange que les étudiants passent par la voie « standard », à savoir la maturité gymnasiale, mais encore une fois, il ne faut pas oublier que le tri se fait avec l'examen lui-même. En ce qui concerne l'âge minimum de 20 ans, c'était déjà le cas partout, sauf en Lettres où celui-ci était de 18 ans.

**Eric :**

La prise de position est très bien faite, il faut l'adopter telle quelle, car elle met en évidence les aspects positifs et négatifs.

Pour la question de l'âge, ceux qui ont fait les préalables pourront vous le dire, ce n'est pas facile du tout. On peut tout de même questionner la limite d'âge.

**Sébastien :**

Finalement, cela favoriserait presque un système privé, plutôt que le système scolaire standard.

**Eric :**

N'exclut pas qu'on puisse diminuer cet âge minimum à 18 ou 19 ans.

**Pierre :**

Pense que la FAE doit déjà avancer les revendications dans la prise de position, si on leur demande en plus de changer la limite d'âge, ils risquent de refuser.

**Maxime :**

Trouve qu'il faut conserver la limite d'âge, car si un élève a le choix entre le fait

de faire le gymnase ou passer 2 ans à réviser le préalable, il risque de choisir la seconde option.

**Pablo :**

Il y a tout de même une chose que l'on omet de mentionner dans le cas présent, c'est que l'on ne peut accéder qu'à la faculté où on passe le préalable. Il n'y a donc pas de droit à l'erreur, si l'on échoue durant le Bachelor, c'est définitif. La possibilité de s'inscrire dans une autre faculté comme les personnes accédant à l'UNIL avec une maturité gymnasiale n'existe pas pour les individus qui sont passés par le préalable.

Il y a la possibilité de faire un moratoire sur cette directive.

**Noémie :**

Trouve que si l'on attend trop, on n'aura plus de marge de manœuvre. Le délai est très court, il s'agit de se mobiliser rapidement.

**Pablo :**

L'AEESP a d'ailleurs voté aujourd'hui sur cette question.

**Vote :**

La prise de position est-elle acceptée en l'état ?

Pour : 21

Abstention : 1

La prise de position est acceptée en l'état.

## 8. Espace Associations

**SG :**

Ce point a été demandé par l'AEL.

**Julie :**

A l'Anthropole, il y a un lieu nommé Espace Associations, où toutes les associations d'étudiant-e-s peuvent réserver des salles. Il y a toutefois des problèmes d'accès, car seules 3 personnes de chaque association peuvent se voir octroyer les droits grâce à la Campus Card. Pour ce faire, les personnes sont obligées d'aller valider leur carte au 2<sup>e</sup> étage à l'Anthropole, et n'ont accès à la salle que durant la période où elles l'ont réservée.

De plus, une salle ne peut être louée que 4h d'affilée.

Cela nous pose problème, puisque d'un point de vue d'organisation, c'est souvent compliqué.

**Fabiën :**

Les noms des 3 personnes ayant accès peuvent être changés en tout temps.

**Julie :**

Oui, mais pourquoi seulement 3 personnes ?

**Yannick :**

Il faut être conscient du fait que sur un semestre, entre les différents événements organisés par les associations et les réunions des GT, s'il fallait changer les accès tout le temps, ce ne serait plus gérable.

**Sébastien :**

A contacté le groupe de gestion des salles et événements d'UNIBAT.

Ils ont eu une réunion en septembre, où il était question de discuter d'un changement de règlement. Personne n'a eu de retour sur cela, et après maintes sollicitations, on lui a dit que toutes les associations allaient être contactées, ce qui ne fut pas le cas.

La seule chose qui a été faite, c'est que le CI est en train de plancher sur un système de réservations sur internet.

Il y a un manque de transparence vis-à-vis des associations.

Dans l'immédiat, conseille aux associations de passer par Mme Bonjour pour réserver une salle selon la procédure standard, ce système étant plus simple.

**Yannick :**

Nous n'avons pas fait les démarches pour des raisons pratiques, car nous n'avons pas le temps.

**Sébastien :**

C'est vraiment très frustrant. Ils ignorent le côté humain. Il est vraiment important que les associations puissent participer à la discussion.

Le but était aussi d'intégrer ce sujet dans le GT Communication.

Il faut donc aller de l'avant pour avoir plus de transparence de la part d'UNIBAT.

A l'AEL : Ce qui posait surtout problème était les accréditations ?

**Julie :**

Oui, mais aussi la durée du temps d'occupation des salles.

**Yannick :**

Il y a aussi le problème de l'impossibilité de réserver une salle à la même heure chaque semaine, l'on doit renouveler la demande tous les mois et il est impossible de s'assurer qu'une autre association n'ait pas fait de réservation à ce moment-là. De plus, cela prend du temps.

**Eric :**

Le règlement est extrêmement restrictif. Est-ce qu'ils prévoient quelque chose pour les réservations exceptionnelles ? Ce lieu est nommé Espace Associations, or il semblerait que tout soit fait pour éviter aux associations d'y accéder. Que propose le Bureau ?

**Sébastien :**

A fait les démarches auprès d'UNIBAT, il y a eu un article dans l'Auditoire d'Etienne qui dénonçait cela.

Vu qu'UNIBAT n'a pas pris de mesures, l'on pourrait partir sur le fait de mettre le point à l'ordre du jour de la rencontre avec la Direction.

**Flora :**

Le but ici était surtout d'entendre les différentes associations, et de voir ce qu'elles attendaient de la FAE.

**Julie :**

Idéalement, ce serait des accréditations pour une liste comme pour l'entrée des bâtiments.

**Francisco :**

Pour l'AESSP, tout le monde peut-il accéder aux bâtiments ?

**Samia :**

Non, uniquement les membres du comité.

**Pablo :**

L'accès au bâtiment est autorisé à tous les membres du comité.

**Sébastien :**

Le problème est que cet espace a été inauguré et un règlement a été fait à la va-vite, d'où l'importance d'un feedback des associations, ce qu'UNIBAT ne semble pas comprendre.

**Yannick :**

Trouve que ce serait légitime d'avoir l'accès à une salle pour les membres d'une association.

**Francisco :**

Il y a une nuance, la liste existe, mais la question de la légitimité est difficile. UNIBAT n'est pas très favorable au fait que tous les membres des associations accèdent aux bâtiments. En effet, certaines personnes membres des associations peuvent être externes à l'UNIL, même si c'est assez rare.

**Yannick :**

L'AEL souhaiterait l'accès à l'Espace Associations pour tous les membres de l'association, comme les bâtiments.

**Flora :**

Le bureau prend note, et va tenter de proposer des solutions en contactant UNIBAT et à la Direction.

## 9. Divers

**Gregory :**

Est-ce que le Bureau a un avis sur la directive qui dit que les étudiants français ne pourront pas entrer à l'UNIL avec un bac ES et L, uniquement avec un bac scientifique et avec une moyenne de 10 ? Nous avons abordé cela au conseil de faculté des HEC récemment, et cela me semble problématique. Bon nombre de personnes qui venaient de France souhaitaient poursuivre des études en Lettres à l'UNIL, et cela est important pour la faculté.

**Flora :**

Le bureau prend note et va mettre un point à l'ordre du jour à la prochaine AD.

La séance est levée à 20h10.